

Zaki Laïdi : « Jamais la demande de politique n'a été aussi forte dans la société »

Chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (Ceri) de Sciences po et fondateur de Telos, Zaki Laïdi juge l'Etat plus nécessaire que jamais mais estime qu'il ne peut plus imposer d'en haut les réformes et les changements.

LE FIGARO. - Vous écrivez que la mondialisation signe la fin du compromis social national. Pourquoi ?

ZAKI LAÏDI. - Pendant les Trente Glorieuses, le compromis social était stable, car territorialisé. Le partage capital-travail, chapeauté par l'Etat, se négociait à l'échelle nationale. Aujourd'hui, le capital est devenu beaucoup plus mobile, tandis que le travail l'est assez peu sauf pour les salariés très qualifiés. Il en découle un nouveau rapport de forces qui profite à l'évidence au capital. Le problème est amplifié par un sur-



Laïdi : « L'Etat n'est légitime que s'il se pense en interaction avec les autres acteurs sociaux. » Sipa

plus d'offre de travail à l'échelle mondiale, qualifiée et non qualifiée.

En quoi cela change-t-il le rôle de l'Etat ?

Jamais la demande de politique n'a été aussi forte dans la société et cela quel que soit le domaine considéré (éducation, santé, culture, etc.). Mais en même temps, l'Etat n'est plus tout car il n'est plus ce démiurge situé au-dessus de la société et qui assignerait à chacun un rôle et une fonction. Nous avons du mal à faire notre deuil de ce « politique en surplomb ». Aujourd'hui, l'Etat n'est légitime que s'il se pense en interaction avec les autres acteurs économiques et sociaux. C'est cette logique qui est au cœur de ce que l'on appelle la gouvernance.

Cela ne signifie pas pour autant que le rôle de l'Etat est anéanti. Si l'on pouvait s'en passer, la dépense publique aurait baissé depuis bien longtemps. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une exception française. La mondialisation accroît la demande sociale d'Etat.

Mais ce n'est plus tout à fait le même Etat.

Vous opposez réforme et rupture. Pourquoi ?

Parce que la référence à la rupture occupe dans l'imaginaire politique français une place considérable qui remonte à la Révolution. L'idée de rupture renvoie à celle d'un « autre monde », celui des altermondialistes, de M^{me} Buffet ou de M. Besancenot.

Longtemps monopolisé par la gauche, le terme semble passer à droite, qui s'inquiète d'une inadaptation de la France au monde de demain. Le problème est que dans des sociétés complexes et avancées comme les nôtres, la rupture est plus un slogan qu'un projet. Tout le monde sait par exemple qu'en matière d'emploi, on peut et doit faire des choix. Mais que ces choix ne peuvent pas reposer sur une décision brutale non concertée. Entre la brutalité des choix imposés d'en haut

et le statu quo, il y a une marge que nous ne parvenons pas à exploiter. C'est cela le réformisme.

Comment le définissez-vous ?

C'est l'expression d'une vision transformatrice de la société, partant d'un consensus assez large sur les changements à opérer. Il suppose l'implication des acteurs, la recherche permanente de l'équité dans les changements et l'importance accordée à la négociation.

Caractérise-t-il plutôt la droite ou la gauche ?

Il y a très franchement un champ de réformes où le clivage gauche/droite n'a pas grand sens. Maintenant, il y a des domaines où des réformes peuvent avoir une tonalité plus « libérale » ou plus « sociale » et où les coûts pour telle ou telle catégorie ne seront pas forcément les mêmes. La gauche et la droite n'ont pas les mêmes clientèles à défendre. L'expérience montre que la transgres-

sion de cette règle se paye cher électoralement. On pourrait donc imaginer que chaque force politique érode les positions acquises des groupes sociaux qui ne votent pas pour elle...

Le réformisme et l'expérimentation ont-ils un avenir en France, où les grandes réformes ne semblent possibles que dans l'année qui suit une élection ?

Ce n'est pas une loi d'airain : si les diagnostics sont bien faits, si les esprits sont préparés, on peut réformer à tout moment. D'ailleurs les réformes Juppé dans la foulée de la présidentielle ont échoué, la réforme Fillon qui a pris plus de temps, elle, a abouti. Si on laisse aussi aux partenaires sociaux l'initiative des réformes, comme cela est reconnu par le préambule de la loi Fillon, l'Etat est moins contraint par le seul agenda électoral.

Propos recueillis par S. F.